



[Detail Actualité](#)

29 janvier 2015 - 11 : 19

09/11/2011

Création d'une entente entre Brest métropole océane et Quimper Communauté

Territoire / Compétences

François Cuillandre, président de Brest métropole océane, et Bernard Poignant, président de Quimper Communauté, ont souhaité marquer une étape supplémentaire dans la coopération qui lie leurs deux territoires. Transports, haut débit, développement universitaire et innovation seront au cœur des échanges.

Animés par la volonté de renforcer le développement conjoint de leurs agglomérations et le positionnement de l'ouest breton, Brest et Quimper ont décidé d'avoir recours à un modèle original de coopération encore peu pratiqué en France : l'entente. Juridiquement, une entente est un partenariat conclu entre deux collectivités portant sur des actions et projets déterminés. Il n'est pas nécessaire de créer un échelon administratif supplémentaire pour matérialiser cette coopération. L'entente se caractérise donc par un mode de fonctionnement souple et réactif.

Cette entente aura un large périmètre puisqu'elle traitera de thèmes aussi variés que le développement économique, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, les transports, l'accès au haut et très haut débit, la diffusion de la création artistique, la santé et les déchets. Bernard Poignant, président de Quimper Communauté en assurera la présidence jusqu'en 2014.

Cette première entente sera complétée prochainement par une deuxième, liant les agglomérations de Brest, Lannion et Morlaix.